



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 16 février 2021

(Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

Présents : Alain Adam, Pascal Adam, Jean-Nicolas Bustros, Sophie Cathelineau, Philippe Courjault, Pierre Danten, Colette Godet, Carla Khazzaka, Marta Lamosova, Marie-Hélène Poisson, Simon Pomel, Rachid Salama, Mark-Alexander Schreiweis

Invitée permanente à titre de présidente de l'APELC: Nathalie Bougoin

Absente : Pascaline Gaussoit

La séance est ouverte à 18h40.

Résolutions

1. Adoption de l'ordre du jour

- Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.
- Proposée : Colette Godet
- Appuyée : Alain Adam
- Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2020

- Proposition : Que le PV de la séance du 25 novembre 2020 soit adopté.
- Proposée : Alain Adam
- Appuyée : Colette Godet
- Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 décembre 2020

- Proposition : Que le PV de la séance extraordinaire du 30 décembre 2020 soit adopté.
- Proposée : Colette Godet
- Appuyée : Alain Adam
- Le PV est adopté à l'unanimité.





4. Nomination d'un membre du CA pour siéger au fonds de solidarité en remplacement de David Haziza

Alain Adam se porte volontaire pour siéger au fonds de solidarité en remplacement de David Haziza. Il se joint à Colette Godet dans le même rôle. Résolution adoptée sans vote.

5. Validation des missions principales du poste de responsable de l'information financière

Il s'agit de la création d'un poste à plein temps selon les missions énoncées au 5.3 du rapport de la direction, concernant le plan de professionnalisation de la structure.

- Proposition : Que les missions énoncées à l'article 5.3 du rapport de la direction soient validées.
- Proposée : Sophie Cathelineau
- Appuyée : Jean-Nicolas Bustros
- Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Mandat pour maintenir le statut de la fondation

La Fondation du Lycée Claudel n'a pas remis ses états financiers à temps pour l'échéance de Juin 2020. Un courrier récent de l'Agence du revenu du Canada demande des états avant 45 jours, sans quoi l'organisation perdrait son statut de fondation. Il avait déjà été question de l'avenir de la Fondation au printemps 2020 et le CA était d'accord pour maintenir en place l'organisation.

Dans un premier temps, on propose de donner le mandat à Rachid Salama de faire appel à un cabinet d'audit pour qu'il produise rapidement les états financiers. On fera ensuite un autre appel à des volontaires qui auront besoin de formaliser les titres pour signer documents bancaires et autres.

- Proposition : Que le CA mandate la direction financière du lycée pour diligenter toute démarche nécessaire pour permettre le maintien du statut de fondation à la fondation du Lycée Claudel.
- Proposée : Colette Godet
- Appuyée : Carla Khazzaka
- Proposition adoptée à l'unanimité.





Points pour discussion :

7. Rapport de l'exécutif

Ce rapport remplacera les rapports du président et du trésorier mais son format n'est pas encore finalisé. Pour ce CA, les notes préliminaires du Conseil exécutif ont été fournies.

8. Rapport de la direction

Il est question d'un projet de partenariat avec le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO). La gamme d'options va de l'accès à des prestations de service à l'homologation complète, sachant que le statut d'école indépendante donne une flexibilité. Il existe aussi des enjeux possibles de reconnaissance des diplômes.

Une prise de contact a eu lieu le 22 janvier 2021 avec la directrice de l'éducation du CEPEO, Mme Sylvie TREMBLAY. Il a été convenu :

- D'étudier le modèle d'accréditation de la Toronto French School (TFS);
- De prévoir une nouvelle réunion début juin pour faire un point.

9. Politique relative aux capacités des classes de lycée en 2021/2022

L'objectif des effectifs prévus (980 élèves) est réaliste mais les élèves ne sont pas dans les niveaux où on les attendait, ce qui affecte la composition des classes. La bonne dynamique des inscriptions pour 2021/2022 continue, avec par exemple 148 inscrits à la journée portes ouvertes de février 2021 – un score inégalé.

Il subsiste des interrogations concernant l'organisation de la rentrée 2021, qui doit être « compatible COVID » (p.ex. avec un maximum de 20 élèves par classe dans certains niveaux) et qui pourrait donc entraîner à refuser de nouveaux élèves dans les mois à venir.

Plusieurs scénarios se présentent vis-à-vis d'une augmentation d'effectifs :

1. Créer jusqu'à trois classes de plus, ce qui nécessiterait au moins 6 postes supplémentaires, à 80 000\$ par poste. Cette option nécessite un recrutement immédiat et pose également des problèmes de disponibilité de salles et équipements spécialisés (laboratoires, EPS)
2. Augmenter les classes de seconde à terminale à 24 élèves et gérer le risque de dépasser le seuil dans les classes de 6ème.
3. Combinaison de 1. et 2.
4. Il est possible que le Gouvernement de l'Ontario impose de nouvelles réglementations plus contraignantes, qui remettent en question l'hypothèse actuelle.

Dans l'optique de préparer la rentrée avec des classes de 24 élèves avec la possibilité de basculer vers un système hybride (comme le Lycée français de Toronto) si les mêmes mesures devaient se maintenir, la direction obtiendra un avis juridique pour évaluer le risque.





10. Travaux présentés par la direction des opérations

La direction fait le point sur les travaux principaux en cours et les projets à venir, en notant que la situation actuelle avec le Covid-19 demande beaucoup de réorganisation des ressources et d'ajustements des calendriers de mise-en-œuvre. Parmi les principaux projets, on compte :

- Projet de rénovation extérieure dont la phase de consultation est maintenant terminée;
- Projet des cours extérieures dont la phase de consultation des usagés est terminée et un appel d'offre a été lancé le 15 février 2021 pour sélectionner l'architecte;
- Projet de réalisation de bureaux additionnels dans le Hall d'entrée, actuellement en phase d'analyse par un architecte qui proposera des solutions à la mi-février 2021;
- Divers projets de rénovation des salles des professeurs. Du mobilier adaptable sera installé de façon provisoire en mars et avril pour pallier rapidement au besoin actuel. Du mobilier définitif est prévu cet été, le tout rentrant dans le cadre du budget actuel.

Un grand nettoyage de tous les espaces est prévu pendant les vacances d'hiver.

11. Travaux présentés par la direction informatique

Le service informatique est en attente de subventions de l'AEFE pour équiper certaines salles (classes de seconde) de solutions numériques, câblages et tableaux blancs. Cela inclut l'acquisition de 320 postes.

Ce point suscite plusieurs questions concernant l'utilité de l'iPad par rapport à l'ordinateur portable pour des tâches complexes de lecture et de rédaction, surtout dans les cycles supérieurs. Pour le moment, l'iPad demeure l'outil désigné pour le cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) et l'ordinateur portable pour les lycéens. Cette notion sera discutée l'année prochaine lors du renouvellement du parc informatique étudiant, notamment pour le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) où il faudra déterminer si l'iPad reste l'outil privilégié ou s'il faut équiper les élèves en ordinateur portables.

12. Soutien au projet Amicitia

L'établissement a été sollicité pour participer à la levée de fonds pour l'édification d'un monument célébrant l'amitié franco-canadienne au parc Beechwood. La direction estime que les valeurs célébrées correspondent à celles dispensées dans les enseignements du Lycée Claudel et que la participation de l'établissement au financement du projet donnerait une certaine visibilité dans le cadre de sa politique de communication. Le niveau de participation à envisager serait de 10000\$ et n'est pas prévu dans le budget.

La proposition suscite diverses questions et réactions au sein du CA. Il s'agit d'une occasion inédite et d'un travail de mémoire important. Le projet s'inscrit bien dans les actions entreprises par le Lycée Claudel, p.ex. les commémorations des 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales. Quelle serait la perception du Lycée s'il ne participait pas à l'initiative? Cependant, on peut s'interroger sur la priorité de ce projet dans un contexte où certaines familles ne peuvent pas payer les frais de scolarité.

Le proviseur reprendra contact avec l'association et préparera un document expliquant un plan de communication que le Lycée pourra bâtir autour d'une éventuelle participation.





Points pour information :

14. Proposition pour lever la séance

- Proposée : Jean-Nicolas Bustros
- Appuyée : Sophie Cathelineau
- Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h55.

Le président du conseil d'administration

Pierre Danten

Le secrétaire du conseil d'administration

Simon Pomel

Simon Pomel (Jun 1, 2021 13:51 EDT)

Référence(s) : [https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/CA/Réunions/Séance du 2021-03-22/Annexe 1 - PV du 16 février 2021.docx](https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/CA/Réunions/Séance%20du%202021-03-22/Annexe%201%20-%20PV%20du%2016%20février%202021.docx)

